

PROPOSITION DE MODIFICATION DES CONDITIONS D'ELIGIBILITE EMPLOIS FONCTIONNELS CAPITAINE DE PORT EN CHEF –MTECT

<p align="center">Capitaine de port en chef (CPC- Emploi fonctionnel des OP) Texte en vigueur</p>	<p align="center">Capitaine de port en chef (CPC- Emploi fonctionnel des OP) Proposition d'évolution</p>
<p>Peuvent être nommés dans l'emploi de capitaine de port en chef, les capitaines de port de 1re classe justifiant d'au moins un an d'ancienneté au 3e échelon de leur grade et ayant accompli en cette qualité, en position d'activité ou de détachement, au moins cinq années de services effectifs dans un port.</p>	<p>Peuvent être nommés dans l'emploi de capitaine de port en chef, les capitaines de port de 1re classe justifiant d'au moins un an d'ancienneté au 3e échelon de leur grade et ayant accompli en cette qualité, en position d'activité ou de détachement, au moins trois années de services effectifs dans un port.</p>